CONFONDU POUR UNE AFFAIRE DE MŒURS À TIZI-OUZOU

Un imam dans le collimateur d'une association religieuse à Mechtras

L'association religieuse de la mosquée de Mechtras, dans la daïra de Boghni, est, par la voix de son vice-président, montée au créneau pour dénoncer le laxisme des autorités concernées par la plainte déposée contre M. R., ex-imam dans cette commune, accusé par l'association d'entretenir des relations homosexuelles avec des fidèles.

D'après le témoignage détaillé du vice-président de l'association, confié à notre rédaction, les faits remontrent au 3 mars dernier lorsque, après plusieurs confidences sur le comportement indécent de cet imam, les responsables de l'association ont décidé de lui tendre un piège. «Pour le confondre, nous avons décidé de lui envoyer, après la prière du fedjr, un fidèle avec lequel l'imam avait pris pour habitude de se retirer dans son appartement qui donne sur la mosquée.

Le fidèle avait pour mission d'enregistrer la conversation entre les deux hommes», raconte le vice-président de l'association. Grâce à cet enregistrement, l'imam avoue ses penchants contre-nature et demande aux membres de l'association de lui éviter le scandale. «Après réflexion, nous avons accepté d'étouffer l'affaire, d'autant plus que celle, moins d'une année auparavant, de l'imam pédophile de la mosquée de Bou-Nouh, dans la même daïra, était encore trop fraîche dans les mémoires.

Nous lui avons toutefois fixé un ultimatum de 48 heures pour quitter notre mosquée, en attendant sa radiation du rang des imams par le conseil de discipline», ajoute la même source. Avisé du comportement de cet imam, le directeur des affaires religieuses de Tizi-Ouzou demande aux membres de l'association d'empêcher dorénavant l'imam d'officier à la mosquée, souligne-t-on encore. «Nous avons ensuite déposé une plainte signée par les membres de l'association ainsi que par trois victimes et un témoin auprès de la gendarmerie de Mechtras.» Sept mois après ces faits gravissimes, les membres de l'associations apprennent que l'imam en question est muté au village Thimarzouguine, dans la daïra de Fréha, après avoir, comble de l'ironie, refusé une mutation dans la daïra de Mekla, s'étonne-t-on. «Nous étions scandalisés. C'est d'ailleurs la raison qui nous a poussés à nous adresser à la presse et rendre ainsi l'affaire publique. A chacun de prendre ses responsabilités.

Nous ne pouvons nous taire avec le risque de nous rendre complices des agissements futurs de cet Imam», conclut le vice-président de l'association, en s'interrogeant sur les raisons de l'absence de la moindre sanction de la part de la tutelle dans cette affaire.

Ahmed M.

DRAÂ-EL-MIZAN

Grogne des collégiens de Tachtiouine

Les collégiens du CEM de Tachtiouine, village situé à moins d'une dizaine de kilomètres du chef-lieu de la commune d'Aït-Yahia-Moussa, dans la daïra de Draâ-El-Mizan, ont violemment réagi au manque de commodités dans l'enceinte de leur collège ainsi qu'aux problèmes de transport scolaire.

En effet, ces apprenants, qui continuent à sécher les cours en attendant le règlement de leur situation, ont ignoré les appels à la raison de leurs professeurs et de la direction dudit CEM, afin de reprendre les cours pour éviter des retards pouvant pénaliser leur scolarité. Pis, leur «innocence» les a poussés à saccager toutes les vitres de leur collège à coups de pierres lancées de l'extérieur. Ainsi donc, ces élèves qui exigeaient des salles d'eau, un préau pour s'abriter du froid et de la pluie, viennent de grossir cette liste de manques. «Cette action de protestation devrait être menée pacifiquement par les parents de ces enfants scolarisés.

Il existe bel et bien des façons pacifiques avec lesquelles on demande ses droits les plus légitimes. Mais à force de constater, on regrette la démission des parents», nous dira un éducateur, avant d'ajouter avec mélancolie : «Pourtant, notre établissement a obtenu d'excellents résultats en se classant quatrième sur un total de près de deux cents collèges implantés au niveau de toute la wilaya de Tizi-Ouzou.»

Slimane S.

BORDJ-BOU-ARRÉRIDJ

Une jeune fille de 21 ans sauvagement assassinée

Une jeune fille de 21 ans, qui exerçait le plus vieux métier du monde dans un night-club situé à la périphérie est de la ville, a été lâchement assassinée par quatre jeunes hommes dont l'âge se situe entre 25 et 27 ans habitués à fréquenter les lieux, .

Transportée dans la voiture de l'un d'eux, aux environs de 3h du matin, vers la route d'El-Achir, la victime a été violée par tous les membres de la bande en état débriété et sauvagement battue puis bizarrement transférée par les coupables vers l'hôpital de la ville.

Abandonnée dans la salle d'attente par les quatre sauvages qui avaient pris la fuite juste après avoir jeté le corps à la limite de l'agonie. La victime a rendu l'âme suite à ses blessures, indique le rapport de la Gendarmerie nationale.

Après comparution au tribunal de Bordj, les quatre personnes ont été incarcérées.

Saâdène Ammara

OULED DAHMANE

Cinq pilleurs de pièces détachées sous mandat de dépôt

Quatre jeunes voleurs, âgés de 18 et 24 ans, spécialisés dans le pillage des pièces détachées d'un type particulier d'engins motorisés, résidant dans la commune de Ouled Dahmane, distante du chef-lieu d'environ 20 km, direction nord du chef-lieu, ont été interceptés par une brigade spécialisée de la Gendarmerie nationale de Bordj-Bou-Arréridj, suite à de nombreuses plaintes déposées par les victimes.

Parmi le lot de pièces récupérées, un moteur d'un tracteur et deux batteries du même engin. Retenons que la bande de voleurs avaient subtilisé deux moteurs d'une bétonnière, plusieurs batteries de grand volume et une pompe à eau à grand débit.

Présentés auprès du tribunal de Zemmourah, les cinq coupables ont été placés sous mandat de dépôt.

S. A.

BÉJAÏA

Arrestation de quatre trafiquants de drogue

Quatre individus appartenant à un réseau de trafic de drogue ont été arrêtés par les éléments de la Gendarmerie nationale après une minutieuse enquête menée ces derniers jours dans la commune de Toudja.

Environ 54 kg de cannabis traité, dont la valeur est estimée à deux millions de dinars, selon le commandant du groupement du farak el-watani de Béjaïa, ont été saisis ce jour par les enquêteurs. Présentés devant le parquet de la capitale des Hammadites, les quatre trafiquants ont été écroués à la maison d'arrêt de Béjaïa.

Pour rappel, une opération similaire menée par la gendarmerie a permis de mettre hors d'état de nuire, il y a moins d'une semaine, à Ibourassaen, deux trafiquants de drogue pris la main dans le sac avec 12 kg de cannabis et 80 g de semence d'une valeur globale de 110 millions de centimes.

A. K.

Un camion et un car volés dans le parc de l'APC de Oued-Ghir

Un climat d'insécurité de plus en plus inquiétant s'est installé ces derniers mois à travers plusieurs localités de la wilaya de Béjaïa où de nombreux vols de véhicules ont été commis. Selon des informations communiquées par le commandement du groupement de la Gendarmerie nationale de Béjaïa, un car et un camion ont été dérobés le week-end dernier dans le parc communal de l'APC de Oued-Ghir. Une vaste opération de recherches a été aussitôt déclenchée par les gendarmes pour retrouver les auteurs du vol, précise la même source.

A. K.

M'SILA

Un milliard de dinars pour protéger Boussaâda contre les inondations

Le projet de protection contre les inondations de la ville de Boussaâda, dans la wilaya de M'Sila, pour un coût d'un milliard de dinars, a été mis en chantier au cours de cette semaine, selon le directeur de l'hydraulique.

Programmées pour un délai de 14 mois, les actions retenues porteront sur des travaux de terrassement dans l'oued Ghilassa et la réalisation de galeries sur l'Oued Mitar, souligne le même cadre qui précise que deux entreprises nationales et une troisième chinoise assurent l'exécution de ce projet.

Ce dernier tient compte du souci de préservation des ressources naturelles et touristiques de Boussaâda dont les oasis, les sites historiques à l'exemple de celui du Moulin Ferrero et les gisements de sable de Oued Mitar, indique la même source.

Selon des cadres de la commune de Boussaâda, le projet permettra, à terme, de réhabiliter la cité entière sur les plans économique et touristique et de mettre au point un plan directeur d'aménagement et d'urbanisme. Des projets pour la protection contre les inondations de dix villes dont M'sila, Boussaâda, Sidi ameur, Chellal, Ouled Addi Laqbala, Aïn Lahjal et Amajdel ont été retenus et leur réception est annoncée avant fin 2009, indique-t-on.

APS